



GROUPE DE TRAVAIL : RESSOURCE

CONCERTATION N° 2

Le 29 janvier 2019 - De 10h à 12h au PRMA à St Paul

ORDRE DU JOUR :

- Validation des thématiques et définition des interventions

PRESENTS :

Julien Vabois, Kabardock
Teddy Jamois, Jeudi Formation
Jean-François Cadet, CDA

ANIMATEUR :

Romain Poncelet, PRMA

SYNTHESE :

Cathy Dumoux, PRMA

Absents excusés :

Giovanny Smith, Le Kerveguen
Hadji Ali (Odilon), Le Kerveguen

Les axes choisis lors de la précédente consultation ont été choisis pour permettre une meilleure autonomie des groupes et des émergents, et sont développés comme suit :

- **Absence de moyens pour les ressources humaines dans des structures réparties sur l'île, et répondant aux besoins d'accessibilité et de proximité de la ressource (ACCESSIBILITÉ DES PUBLICS ÉLOIGNÉS) et évocation de prises en charge complémentaires de la formation continue des chargés de ressource.**

Dans le cadre d'un complément de financement qui permettrait de le créer, la création du poste de responsable ressource soulève la question de sa pérennisation à l'issue du Contrat de Filière (en cas de non-reconduction).

Il est entendu que 3 années d'expérience ouvrent peut-être d'autres perspectives pour la personne concernée, mais dans tous les cas, la fin de cette période doit être prise en compte dans la réflexion.

Le poste de responsable ressource est destiné aux lieux les plus précaires, principalement en terme d'accessibilité géographique.



Le financement envisagé pour ce poste doit être un co-financement.

Le poste sera défini d'après la synthèse des demandes de chaque groupe concerté, soit l'ensemble de la filière musiques actuelles.

- **Mise en place d'outils numériques de partage de veille sectorielle. (NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES)**

Il s'agit d'un outil spécifique à la ressource, qui peut se présenter sous différentes formes.

Exemples :

- Boîte aux lettres créés pour chaque métier permettant un forum spécifique
- Création d'une page secrète Facebook alimentée par forum
- Basecamp : regroupe communautés et sujets. Une alerte indique les mouvements sur le fil de discussion

Le partage de veille est souhaité et son financement ne paraît pas indispensable.

- **Possibilité de déplacements professionnels pour les chargés de ressource (continuité territoriale pour lutter contre l'éloignement des réseaux professionnels, permettre l'intégration dans les réseaux nationaux) (INSERTION DES RUP DANS LES RÉSEAUX NATIONAUX)**

La possibilité de déplacements professionnels permet la constitution d'un groupe de chargées de ressource, et l'expérience de chacun témoigne du bénéfice de ces déplacements. Outil indispensable pour asseoir et développer des relations, il prend tout son sens dans le cadre du développement d'une ressource.

Festivals, Mochito, Bis, JIMI, MAMA... restent des lieux incontournables et des marchés essentiels à suivre. Un recensement des lieux est souhaitable.

Une certaine vigilance peut s'avérer utile dans le cas d'outils repérés à exporter... dans une autre langue.

- **Financements complémentaires de la formation continue des chargés de ressource. (FORMATION SPÉCIFIQUE NON MUTUALISABLE AVEC D'AUTRES RÉGIONS / PROBLÉMATIQUE PROPRE AUX RUP)**

L'accord cadre prévoit des formations spécifiques aux musiques actuelles qui ne seront pas assurées à La Réunion. Le complément de financement permettra de viabiliser directement des formations sans requête complémentaire et éliminatoire, et de répondre aux demandes des personnes non éligibles.

- **Nécessité d'un programme ressource régional fédéré à destination de la filière MA.**

Fin de la concertation à 11h45, le 29 janvier 2019, à St Paul